L'ECHO DE GIER

CLIOUSCLAT

Le journal de la Mairie de Cliousclat – Drôme -
L'essentiel
N°92 – Automne-Hiver 2023/2024

"Il doit rester quelques rêves d'enfant cachés sous mon oreiller. Je tenterai de ne pas les écraser avec ma tête lourde de soucis d'adulte."

Mathias Malzieu (Groupe Dionysos)

L'Echo de Gier est une publication gratuite réalisée par la commission information de la Mairie de Cliousclat – Drôme
04 75 63 02 06 - www.cliousclat.fr

Table des matières

Informations utiles : 2
Etat Civil 2
Le Mot du Maire 3
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 4
Date du conseil municipal : 24 juillet 2023 4
Date du conseil municipal : 9 octobre 2023 6
ECOLE DE CLIOUSCLAT : DANS LA PEAU D'UN POTIER 7
COMPOSTAGE : LE TRI DES DECHETS BIODEGRADABLES DEVIENT BIENTOT OBLIGATOIRE POUR TOUS ! 8
Marché du coin de Noël : Vente de composteur par la CCVD 9
Reportage Valeurs Locales 9
Innovations à Cliousclat village de potiers 9
Réglementation : Brûlage des déchets verts 9
LES ASSOCIATIONS 10
Le souvenir Français 10
COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE A CLIOUSCLAT 10
Association des Donneurs de Sang Bénévole de Loriol, Saulce, Mirmande et Cliousclat 11
CET ETE A CLIOUSCLAT 11
Exposition 11
La poterie à 120 ans !!! 12
MEMOIRES D'UN ENFANT A CLIOU DANS LES ANNEES 1950-1960 12
Une offre numérique proposée à la médiathèque de saulce ouverte aux cliousclatiens ! 13
Cliousclat L'association Actions sociales pour les scouts affiche ses ambitions 14
Marché de Noël du Coin 14
Vœux du Maire et de la municipalité 14
Course à l'Australienne – Trail de Cliousclat 15
Trail de Cliousclat : une première pour notre joli village ! 15

Informations utiles :

Coordonnées et horaires du secrétariat Mairie : Ouverture le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et jeudi et vendredi de 14h à 17h 04.75.63.02.06 – mairie@cliousclat.fr
Horaires de la Poste : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17 h
Coordonnées SIVOS : 04.75.63.18.00
Déchèterie Loriol : Du 16 septembre au 31 mai - Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h à 12h et 13h30 à 16h45 – **FERMEE LE JEUDI**

Etat Civil

MARIAGES :

- Brice HUMBERT et Matana ADAM, le 30/06/2023
- Pascal MEROTTO et Annick VICTOR, le 01/07/2023
- Edward MATHON et Caroline MONTEUX, le 09/09/2023

DECES :

- René ANDRÉ, le 28/06/2023
- Jean-Claude RICHOUX, le 06/08/2023
- Françoise DEBEAUX, le 28/08/2023
- Jean COURSE, le 11/09/2023
- Jacqueline BROUTINEL, le 2/10/2023
- Aurélien ROCHAS, le 12/10/2023
- Maurice BESSON, le 25/10/2023

Le Mot du Maire

Chers cliousclatiennes, chers Cliousclatiens, chers Amis.

En cet automne, j'ai d'abord une pensée pour tous les peuples et pour nos concitoyens qui souffrent, que ce soit en raison des tensions internationales ou que ce soit à cause des catastrophes naturelles, notamment les inondations, qu'ils subissent. Ce que nous réservent les mois à venir, est une question à laquelle je me garderai de répondre, tellement l'actualité peut faire chavirer les choses.

Avec quelques élus cliousclatiens nous avons pu participer au congrès des maires à Paris, le thème était « Mairie attaquée, République menacée » en ces moments, restons unis et résolus à défendre les valeurs qui fondent notre société. Toute forme de violence que nous condamnons, ne doit jamais dicter notre avenir, ensemble préservons l'intégrité de notre république.

L'été a été riche de manifestations et d'animations, de moments en famille, entre amis, entre habitants et entre voisins. Ces moments forts qui animent notre commune sont autant d'occasions de se retrouver en toute convivialité et il y a en a encore jusqu'à la fin de l'année. Un grand merci à tous.

Face aux nombreux défis, nous poursuivons les projets avec vous et les acteurs locaux pour que notre commune reste accueillante, avec la même convivialité et ce plaisir de vivre que nous avons pu partager tout au long de l'été.

L'activité n'a jamais cessé, les dossiers municipaux en cours :
- La tranche 3 des travaux de rénovation de la poterie a débuté le 16 octobre, l'ancien magasin a disparu laissant place au terrassement et tranchées de fondation, apparition des nouveaux murs en béton « brouette ».
- Une opération de consolidation des routes, goudron gravillon a été réalisée.
- Le permis d'aménager définissant l'urbanisation de la frange nord a été approuvé, le travail avec l'opérateur Habitat Dauphinois a dû être stoppé, ce projet faisant l'objet d'un recours de riverains, au tribunal. C'est avec beaucoup de déception et d'amertume que je vous en fait part, car comme nous le savons, nous manquons cruellement de logements, de plus 12 appartements ne peuvent qu'attirer des jeunes couples avec enfants, pérennisant la vie de l'école. Nous sommes donc suspendus à la décision du tribunal.
- Un espace jeu d'enfants va être crée au niveau de l'espace « Mouna », terrain situé en prolongement du monument aux morts, en direction de l'église.
- Le site internet communal obsolète, vas être remplacé avec une conception axée sur la convivialité et l'accessibilité. Nous travaillons pour le rendre plus intuitif et informatif. Soyez attentif aux prochaines annonces pour découvrir les fonctionnalités qui faciliteront votre interaction avec la municipalité.

Notre passion et notre attachement à notre commune continuent de guider notre action au service de tous.

En cette période festive, je souhaite à chacun d'entre vous des moments chaleureux et emplis de joie. Que la magie de Noel illumine nos foyers et renforce les liens qui nous unissent.

Je vous invite chaleureusement à vous joindre à nous, pour un moment privilégié de présentation des traditionnels vœux de la municipalité, vendredi 19 janvier 2024 à 19 h 00, salle des fêtes.

Dans l'attente de nous rencontrer, nous sommes à votre disposition, à très bientôt.

Joyeuses fêtes à tous, familles et amis.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Date du conseil municipal : 24 juillet 2023

Approbation du compte-rendu du conseil précédent du 15 Mai 2023. Adopté à l'unanimité

Subventions 2023 aux associations

Le Conseil Municipal a étudié 3 nouvelles demandes de subventions parvenues en Mairie. Soucieux de poursuivre son aide effective aux associations locales, départementales ou régionales qui œuvrent dans les domaines sociaux, culturels ou sportifs, le conseil municipal doit se prononcer sur le montant de chacune d'entre-elle.

- Certains l'aimes bio : subvention accordée à l'unanimité 400€ (retrait de Jean-François CHARRY pour le vote)
- IDEE : subvention accordée 400€ à la majorité (10 pour/1 contre)
- ADEFAST (Famille des sapeurs-pompiers) : subvention accordée 220€ à l'unanimité

Demande de subvention auprès de Territoire d'Energie Drôme – SDED aux travaux d'économie d'énergie pour l'installation d'une porte à la Maison Jaubert

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme Le SDED subventionne les travaux relatifs en contrepartie de la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux. La commune de Cliousclat projette des travaux sur le bâtiment « La Maison Jaubert », consistant notamment à l'installation d'une porte ; Le montant global estimatif de l'opération s'élève à 10 465€ HT.
L'aide financière demandé s'élève à 50% du montant HT des travaux d'économies d'énergie inclus à l'opération soit 1 430 €. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention à la CCVD dans le cadre du fonds de concours pour l'installation d'une porte à la Maison Jaubert

La commune de Cliousclat sollicite la mobilisation du Fonds de concours « Transition » à hauteur de 4 517.50 € auprès de la CCVD dans le cadre les économies d'énergie et le passage à un mode de chauffage plus écologique dans nos bâtiments publics. Chaque commune portant un projet peut ainsi mobiliser ce fonds pour un montant global maximum de 34 482 €, mobilisable sur plusieurs projets au besoin. Adopté à l'unanimité

Désignation du référent déontologue des élus

Tout élu local pourra désormais consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.
Tenu au secret professionnel et à la discrétion, le référent déontologue doit exercer ses missions en toute indépendance et impartialité. Il ne peut donc être élu local – ou l'avoir été il y a moins de 3 ans- ou agent territorial dans la collectivité concernée ni se trouver en situation de conflit d'intérêt avec celle-ci. Il est proposé de désigner un représentant du CDG 26, Mme Elise UNTERMAIER-KERLEO dans les conditions prévues par ladite convention, consultable en mairie.

Adoptée à 9 voix Pour et 3 Abstentions

Bail commercial Atelier Sud avec Mme Marie DELAFOSSE

L'atelier Sud sera loué à partir du 1er septembre 2023 à Mme Marie Delafosse, potière.
A ce titre un bail commercial sera conclu pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois, il convient de fixer le montant du loyer et de la provision de charges comme suit :

- loyer mensuel HT : 330€ HT soit 396€TTC
- provision de charges mensuelles : 60€ TTC

Le montant du loyer sera révisé tous les ans à la date anniversaire du bail.
L'indice de base sera l'indice des loyers commerciaux du 3ème trimestre 2023.
L'indice de révision sera l'indice du 3ème trimestre de l'année de révision.

Adopté à l'unanimité

Convention de mise à disposition de la salle des expositions à la SCIC La Fabrique de Poterie

La convention de mise à disposition de la salle des expositions à la SCIC La Fabrique de Poteries arrive à expiration le 31/08/2023. Elle peut être mise à disposition jusqu'au début des travaux de la 3ème tranche de la Poterie, prévus début octobre. Dès le début des travaux, la salle d'exposition fera office de magasin de la Poterie jusqu'à la fin des travaux.

Les tarifs de la location évolueront donc en fonction de l'utilisation de la salle d'exposition, pendant les travaux de la Poterie.

- ✓ **du 1er septembre 2023 au 30 septembre 2023 : 120€/mois**
- ✓ **du 1er octobre 2023 au 30 juin 2024 : 200€/mois**

Adopté à l'unanimité

Attribution des lots 1, 2, 3 et 6 du marché public de la 3ème tranche de la réhabilitation de la Poterie

- ✓ **Lot 1 : DÉMOLITION TERRASSEMENTS VRD AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS**

  Entreprise : GEO CONSTRUCTION
  Les Buthiers
  26270 MIRMANDE
  Siret : 498 432 145 00015
  Montant : 51 579.51€ HT
  61 895.41€ TTC

- ✓ **Lot 2 : GROS ŒUVRE CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**

  Entreprise : GEO CONSTRUCTION
  Les Buthiers
  26270 MIRMANDE
  Siret : 498 432 145 00015
  Montant : 353 079.44€ HT
  423 695.32€ TTC

- ✓ **Lot 3 : SERRURERIE MENUISERIE METALLIQUES**

  Entreprise : SARL SMF
  La Combe Bacha
  26270 CLIOUSCLAT
  Siret : 520 958 620 00020
  Montant : 94 471.00€ HT
  113 365.20€ TTC

- ✓ **Lot 6 : ELECTRICITÉ**

  Entreprise : SAS CONTACT ELECTRICITE
  ZI – 7 Rue Gustave Eiffel
  26400 CREST
  Siret : 408 882 496 00024
  Montant Tranche ferme : 39 357.61 € HT
  47 229.13 € TTC
  Option n° 2 2 370.13 € HT
  Eclairage cheminement PMR 2 844.16 € TTC

  Montant total : 41 727.74 € HT
  50 073.29 € HT

Adoptée à 11 voix Pour et 1 Abstention

Approbation du projet de raccordement BT Route du Haut Signol (poste Les Pix)

A la demande de la municipalité le SDED a étudié le projet d'électrification tel que le raccordement au réseau BT, sur domaine public, pour alimenter la construction pour la commune, située Route du Haut Signol, à partir du poste LES PIX :

Dépense prévisionnelle HT 22 298.76€
dont frais de gestion : 1 061,85€
Plan de financement prévisionnel :
Financements mobilisés par le territoire d'Energie Drôme 18 292.98 €

Participation communale : 4 005.78 € Adopté à l'unanimité

Informations diverses :

- **Ralentissement de la vitesse entre le lavoir et La Treille Muscate :** afin de faire ralentir les véhicules, la commune va installer des bacs à fleurs de chaque côté de la Grande Rue.
- **Jeux d'enfants :** la commune souhaite installer sur « l'espace Mouna » (entre l'Ecole et l'Eglise) des jeux d'enfants. Mme Sophie DURET et Mme Lore SIMIAND se propose d'étudier les différentes possibilités. Le budget attribué est de 12 000€. Elles rendront leurs conclusions et propositions lors d'un prochain conseil municipal.
- **Réunion sur les énergies renouvelables :** M. Jean-François CHARRY fait le compte-rendu de cette réunion.
- **Problème de déjections canines sur le parking « Sous l'Alandier » :** des panneaux « interdiction déjection canine » seront installés par le Service technique.
- **Bilan de la Fête de la Musique :** positif
- **Correspondant du Dauphiné :** M. Jean-Patrice MISPREUVE demande aux associations de la commune de lui faire part de leurs activités ou manifestations afin de relayer l'information dans la presse. La commune enverra donc un mail à toutes les associations afin de les informer du souhait de M. Mispreuve.
- **Préparation du Congrès des Maires :** il se tiendra les 21,22 et 23 novembre 2023

Date du conseil municipal : 9 octobre 2023

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 juillet 2023 Adopté à l'unanimité

Incorporation d'un bien vacant sans maître dans le domaine communal : parcelle B 91

Le parcelle B 91 d'une contenance de 20 287m² est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil. Ce bien peut revenir à la commune.

Adopté à l'unanimité

Attribution des lots 4 et 5 du marché public de la 3ème tranche de la réhabilitation de la Poterie

✓ **Lot 4 : PLATRERIE**

Entreprise : EIRL Antoine DALIGAULT
Hameau Les Buthiers
250 Route de Veronne
26270 MIRMANDE

Montant Tranche ferme : 45 810.40 € HT
54 972.48 € TTC

- Option Mobilier : 6 000 € HT
  7 200 € TTC
- **Montant total : 51 810.40 € HT**
  62 172.48 € TTC

✓ **Lot 5 : CHAUFFAGE-VENTILATION-PLOMBERIE SANITAIRE**

Entreprise : SAS ASGTS
8 Avenue Gaston Vernier
P.A du Meyrol
26200 MONTELIMAR

- **Montant : 137 088.84 € HT**
  164 506.61 € TTC

Adopté à l'unanimité

Répartition de la taxe d'ordures ménagères entre la SCIC La Fabrique de Poterie et les ateliers sud et nord

La taxe d'ordures ménagères doit être répartie entre les La Fabrique de Poterie et les ateliers Sud et Nord. Il est proposé de répartir la taxe en fonction de l'occupation de chacun et de l'établir comme suit :
- 50% pour la SCIC La Fabrique de Poterie
- 25% pour l'atelier sud
- 25% pour l'atelier nord

Adopté à l'unanimité

Informations diverses :

- **Colis de Noël aux ainés :** Le CCCAS organisera une distribution à la mairie le samedi 9 décembre de 9h30 à 12h30, le lundi 11 décembre de 10h00 à 12h00 et le mardi 12 décembre de 13h30 à 16h00.
- **Spectacle « Arlequin » à la salle des fêtes :** à définir

ECOLE DE CLIOUSCLAT : DANS LA PEAU D'UN POTIER

Nous sommes allés visiter la Fabrique de poterie traditionnelle de notre village. Nous avons vu l'argile crue, nous avons vu le tour et un potier qui tournait des bols, nous avons vu aussi Isabelle qui décorait des assiettes et Cathy qui les engobait. Nous avons vu le four et le magasin.
Puis nous avons à notre tour « patouillé » de l'argile. En classe, nous avons modelé l'argile avec des outils divers, nous avons fait des empreintes de différents objets, des feuilles d'arbres de la cour nature.

La Fabrique nous a préparé des carreaux d'argile pour que l'on réalise une fresque en terre cuite que nous mettrons sous le préau de notre cour nature.

Nous avons « bidouillé » ces carreaux avec l'aide de Marianne Pasquet. Nous nous sommes inspirés des albums de Christian Voltz.

Ce texte a été élaboré avec les enfants
Ce projet a été financé par l'APNE pour les frais de poterie (cuissons, réalisation des carreaux prêts à utiliser) et par la CCVD pour les interventions de l'auteure/illustratrice.

COMPOSTAGE : LE TRI DES DECHETS BIODEGRADABLES DEVIENT BIENTOT OBLIGATOIRE POUR TOUS !

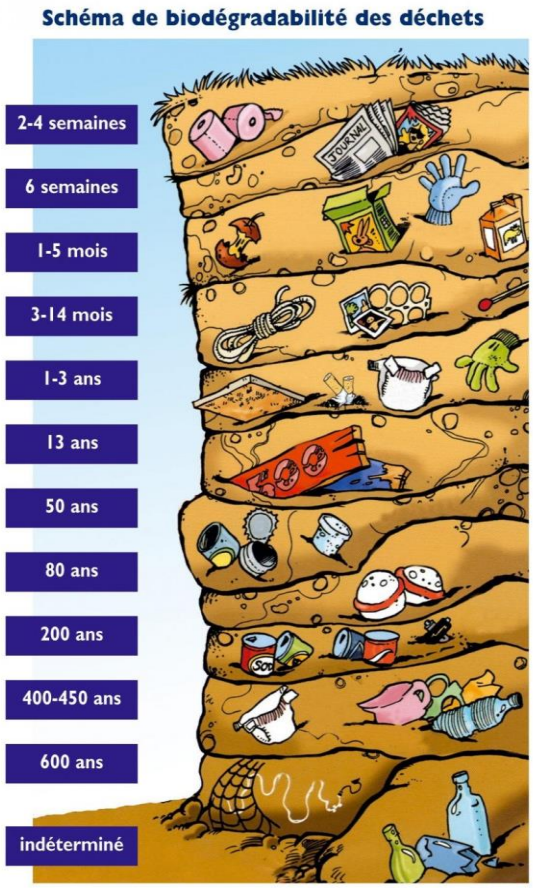

Introduit par la loi anti-gaspillage de 2020, le dispositif qui prévoit l'obligation de trier les déchets organiques deviendra effectif dès le 1er JANVIER prochain.
Les Français sont donc amenés dans les prochains mois, à trouver une solution durable de compostage au sein de leur foyer.

En Quoi Consiste Le Compostage ?

C'est un processus naturel de dégradation et de transformation de certains déchets par des micro-organismes.
Le compost, résultat de ce cheminement, est un engrais riche en éléments nutritifs, qui permet d'améliorer durablement la qualité et la fertilité du sol.
Pour obtenir du compost, il suffit de déposer, si possible en petits morceaux, ses déchets de cuisine et de jardin, dans un bac dédié, et d'attendre que la transformation opère.
Au bout de quelques mois, on obtient un engrais 100% naturel qui peut servir à nourrir les sols ou les jardinières.

Il Va Falloir Se Mettre Au Tri !

A partir du 1er Janvier 2024, ce processus deviendra une obligation pour l'ensemble de la population française, à la campagne comme en ville.
Dans cette optique, chaque collectivité devra proposer une solution de compostage à ses habitants. (bornes de collecte spécifique, bacs de compostages collectifs dans certains immeubles ou résidences, en distribuant des composteurs domestiques)

Les particuliers, eux, devront disposer d'un bac à compost pour trier leurs déchets biodégradables. En cas de non-respect des consignes de tri, les contrevenants s'exposeront à une contravention de 35 euros.

Que Peut-On Composter ?

Dans le bac à compost, il faudra mettre :

- Les déchets alimentaires (épluchures, fruits et légumes abîmés, pain, laitages, croûtes de fromages, marc de café, ...)
- Les déchets de jardins (fleurs et plantes fanées, mauvaises herbes, brindilles, paille, feuilles mortes, tonte de gazon, ...)
- Certains textiles de cuisine (sachets de thé, filtres à café, serviettes et mouchoirs en papier, copeaux, papier journal, ...)

Marché du coin de Noël : Vente de composteur par la CCVD

Ce dimanche 10 décembre, a été présenté le compostage au Marché du coin. Et plus particulièrement l'obligation au 1er janvier 2024 que chaque habitant a à sa disposition une solution pour ne plus jeter ses biodéchets à la poubelle, qui représentent près de 30 % du poids des poubelles et sont composés d'eau à 80 %. Parmi les solutions, celle du compostage collectif (un composteur collectif est en place à Cliousclat, et 22 sont actuellement en service sur les 29 communes de la CCVD). De nombreux autres sont par ailleurs en projet. Autre solution, celle du compostage individuel. La CCVD vend pour les habitants de ses 29 communes, deux types de composteurs : une version plastique à 30 € et une version bois à 50 €. Des composteurs individuels pourront être vendus lors du marché de ce 10 décembre sur réservation (afin de permettre d'en emmener suffisamment). Paiement par chèque uniquement. Vente limitée à un seul composteur par foyer.
Une attestation de domicile sera demandée et une petite formation de 20 minutes dispensée. Les personnes intéressées peuvent envoyer mail à compostage @val-de-drome.com.

JP MISPREUVE

Reportage Valeurs Locales

Innovations à Cliousclat village de potiers

Gilbert Chareyron maire de Cliousclat, reçoit les services des CCAS et les maires en Drôme Ardèche (760 communes), en partenariat avec l'Entreprise Adaptée LMDES de Saint Jean en Royans, gestionnaire de la plateforme Valeurs Locales. Le jeudi 7 septembre de 9 h 30 à 18 h. 10 entreprises partenaires de Valeurs Locales vont présenter une sélection de Coffrets Gourmands destinés à être distribués en fin d'année aux retraités. L'entreprise adaptée *LMDES* dirigée par Alain Thomas assure aux entreprises la gestion et la logistique.

Réglementation : Brûlage des déchets verts

Il est rappelé à l'ensemble des habitants qu'il est INTERDIT de brûler peu importe le jour ou la saison. Merci de vous rendre à la déchetterie pour déposer vos déchets verts.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 750 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives et être réprimandé en sus.

LES ASSOCIATIONS

Le souvenir Français

Le Souvenir Français est né du refus de l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne à la suite de la guerre franco-allemande de 1870.

Créé en 1887 par Xavier Niessen, professeur d'origine alsacienne, pour entretenir les tombes des combattants français tombés en 1870-71, il n'est pas une association d'anciens combattants, mais la première association mémorielle en France.

Le Souvenir Français a trois missions :

- Entretenir les tombes, monuments, stèles qui rendent hommage aux morts pour la France, quelles que soient leur nationalité, leur religion ;
- Commémorer les évènements historiques liés à l'histoire combattante ;
- Transmettre la connaissance de l'histoire aux jeunes générations.

Il existe quatorze comités dans la Drôme: Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Crest, Die, Donzère-Montélimar, Mirabel-aux-Baronnies, Nyons, Pierrelatte, Portes-lès-Valence, Romans-Bourg-de-Péage, Saint-Donat, Tain l'Hermitage, Vassieux-en-Vercors, Valence.

Le bureau départemental est composé de quatre personnes :

- Claude Berger, délégué général et président du comité de Romans-Bourg-de-Péage ;
- Brigitte Troppé, secrétaire et présidente du comité de Chabeuil ;
- Gilles Viennet, trésorier et président du comité de Portes-lès-Valence ;
- Didier Fabre, membre et président du comité de Valence.

Pour joindre le Souvenir Français, on peut écrire 20, rue Eugène Flachat 75017 Paris ou Bureau 108 Maison de la Vie Associative 74, route de Montélier 26000 Valence.

Didier Fabre

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE A CLIOUSCLAT

Nous avons commémoré le Samedi 11 Novembre à 10h15. A cette occasion quelques cliousclatiens s'étaient réunis devant le monument aux morts.

Parmi les habitués de ce rendez-vous, Léa PERRIER, présente assidument aux diverses commémorations qui a accompagné le Maire pour le dépôt de la gerbe et la lecture du message. Saluons l'engagement de ceux qui prennent le temps de se souvenir.

Il est regrettable de voir, qu'en ces temps si troublés, où les actes antisémites prolifèrent, peu se rappelle que notre histoire s'est écrite dans le sang en commençant de la même manière. Le devoir de mémoire doit perdurer en hommage aux morts pour la guerre et pour que plus jamais ne retentissent les sirènes de ces temps troublés.

Association des Donneurs de Sang Bénévole de Loriol, Saulce, Mirmande et Cliousclat

La dernière collecte de sang pour l'année 2023 a eu lieu mercredi 15 novembre 2023 avec une présentation de 60 donneurs. Pour l'ensemble de l'année 2023 nous avons eu le plaisir d'accueillir un total de 418 donneurs contre 355 en 2022 et 465 en 2021.

A noter que cette année nous enregistrons avec une grande satisfaction 42 « premier don » et notons l'engagement solidaire de 15 jeunes de 18 à 21 ans. L'analyse de ces résultats témoigne d'une certaine assiduité d'anciens donneurs mais surtout la présentation de nouveaux donneurs d'un âge permettant d'assurer le remplacement de ceux atteints par la limite des 70 ans révolus. Ceci nous permet de rester optimistes et d'espérer franchir le seuil des **500 donneurs en 2024.**

La contribution tant financière que matérielle des communes de notre secteur nous permet toujours de participer aux besoins de l'EFS (Etablissement Français du Sang) qui doit faire face aux demandes permanentes des établissements hospitaliers pour le traitement des patients ainsi qu'à la fabrication de médicaments issus de vos dons. L'EFS a besoin de 10 000 dons par jour.
Un grand merci à vous tous pour cette belle aventure solidaire.
Très belles fêtes de fin d'année et rendez-vous aux prochaines collectes des mercredi 17 janvier, 27 mars, 29 mai, 11 septembre et 20 novembre 2024 à la salle des fêtes de Loriol sur Drôme.

A très vite. Les malades comptent sur vous.

Gilbert MAISONNEUVE Président

ADSB de LORIOL (Association des Donneurs de Sang des Bénévoles de Loriol, Saulce, Mirmande et Cliousclat) SIRET : 813326048 Siège : 3 Lot. Le Carthaginois 26270 LORIOL sur DROME E-mail : dondusang.loriol@proton.me

CET ETE A CLIOUSCLAT

Exposition

AUGUSTIN LAMAH, jeune migrant guinéen, né à Conakry, a exposé ses dessins au Temple, sur la période du 05 au 13 Août 2023.
Accueilli à la Maison LOUMA, créée par l'AMAPE (Association des Maisons d'Accueil Protestante pour Enfants) à Loriol, pour l'accueil des mineurs non accompagnés, Augustin était scolarisé en classe de 4ème, au Collège Daniel Faucher de Loriol.
Le 5 Août, lors du vernissage de son exposition, Roland Riess, Président de l'AMAPE, a salué Gabrielle Klein (Educatrice spécialisée) ainsi que Christian et son épouse Andrée Penel (bénévoles à l'AMAPE) qui l'ont suivi.

Quand on regarde l'oeuvre du jeune artiste, dans chaque dessin, on trouve un texte expliquant sa raison d'être, une pensée confidentielle et adolescente, un décor qui décline ses états d'âme d'adolescent.
On y retrouve, pêle mêle, diverses sources d'inspiration : l'horizon, la maman, les armes, la religion, le basket, les animaux...
Augustin est entré en apprentissage spécialité « Plomberie - Sanitaire » au CFA de LIVRON.

Mais sa passion et surtout son don pour le dessin, son moyen d'expression, démontre un talent qui ne demande qu'à être développé et exposé.
Merci Augustin pour ta visite chez nous et nous te souhaitons une belle réussite autant professionnelle qu'artistique.

La poterie à 120 ans !!! Une nouvelle ère débute

Notre commune lui doit sa notoriété et il était normal que reconnaissance lui soit faite !
La POTERIE de Cliousclat est connue, reconnue, que ce soit en France ou à l'étranger et cela est amplement mérité !
En 2023, elle a fêté ses 120 ans !
Avec Le Sentier des Tessons, les frères Sourdive ont proposé une exposition magnifique, pleine de souvenirs et d'anecdotes.

Pour conclure ce voyage dans le temps, l'Association D554 a proposé une soupe au pistou.
Les travaux de la tranche 3 ont débuté et le magasin de la poterie a été relocalisé à la salle d'exposition, une place qui sied parfaitement à ces œuvres du quotidien ou d'exception.

MEMOIRES D'UN ENFANT A CLIOU DANS LES ANNEES 1950-1960

Antant que je me souvienne ma famille maternelle (PASCAL) à toujours possédé la maison située au 555 grande rue. Cette demeure fut un café restaurant, auquel s'est rajouté une épicerie, ceci depuis les années 1900.

Mon arrière-grand-père Albert PASCAL était potier (c'est celui que l'on voit sur la photo derrière la caisse du magasin de la poterie avec une grande moustache) Ensuite son fils a quitté le village pour entrer au P L M à Oullins. A sa retraite il est revenu dans son village natal et c'est à partir de là que durant toutes les vacances scolaires je séjournais à Cliou.

Nous venions en train depuis Lyon jusqu'à Loriol ou Livron en ensuite nous prenions le bus rouge Chausson des Drôme cars jusqu'à l'arrêt « Cliousclat ». Mon grand-père venait nous attendre avec une remorque et nous chargions nos bagages jusqu'à la maison.

En ce temps-là le centre du village comptait deux agriculteurs, le père DUC et le père ROUCHIER qui possédaient des bœufs afin de tirer leurs charrues, leur venue au lavoir afin de se désaltérer impressionnait les enfants que nous étions car ces bêtes n'étaient pas toujours dociles.

Le ravitaillement se faisait à l'épicerie BOISSY, complété par le passage du boulanger de Mirmande (GONTHIER) qui vendait des longuets de sa production dont nous nous régalions.
Passait aussi mais moins régulièrement un marchand de chaussures venant de Montélimar et un épicier (Coop) mais là j'avoue ne pas être certain de la raison sociale.

Il y avait très peu de voitures et nous jouions dans la rue et dans les ruines autour du château. A cette époque les maisons n'avaient pas été encore réhabilitées, seule la demeure qui abrite

aujourd'hui le restaurant La Fontaine était habitée. Nous allions également à Gaudy et au tennis, terrain situé à droite du chemin St Jean chez les Brochier.

Lorsque la poterie organisait un approvisionnement en argile depuis le terrier, les potiers installaient des rails sur la route jusqu'aux bassins et nous participions comme un jeu à pousser les wagonnets. Ensuite lorsque l'argile avait été préparée en carrés nous poussions à nouveau les wagonnets depuis le bassin jusqu'à la poterie.

Je pourrais écrire encore plus de pages, mais le but de cet écrit est de replacer simplement la vie de cette période.

Jean-Paul Cencire

Une offre numérique proposée à la médiathèque de saulce ouverte aux cliousclatiens !

Thérèse Marlhens, membre du Conseil Municipal et du CCAS et plusieurs habitants de la commune ont appris cette semaine qu'ils pouvaient gratuitement disposer d'une offre numérique par un simple accès internet. Cette offre mise en œuvre par la médiathèque départementale de la Drôme vous donne accès aux contenus suivants : films, revues, livres numériques, autoformation, musique*.

Pour cela, il est impératif d'être inscrit à la médiathèque de Saulce. Ensuite, il suffit de se connecter : http://mediatheque.ladrome.fr/numerique et de vous inscrire sur le formulaire en cliquant sur l'image « enveloppe avec une flèche noire ».

- Livres numériques : romans, polars, best-sellers, prix littéraires, documentaires… Près de 5 000 livres numériques à télécharger sur liseuse, ordinateur tablette ou smartphone. Et des livres audios à écouter en un clic.
- Formations en ligne.
    - 2 offres de cours en ligne :
    - Tout apprendre : des cours en lignes dans un grand nombre de domaines, comme art et musique, bien-être et santé, bureautique, multimédia, langues, code de la route, soutien scolaire, et beaucoup d'autres.
    - Assimil : un large choix d'apprentissage de langues étrangères.
- Musique, concerts.
- Philharmonie de Paris : musique classique, jazz, pop, musique du monde ou variétés : près de 4 000 références musicales (concerts, vidéos, et audios, documentaires, conférences) à explorer.
- Musique : 11 millions de titres et des Webradios à découvrir et écouter en illimité sur ordinateur ou sur appli. Composez vos playlists avec vos morceaux préférés.
- Cinéma VOD.
- Un choix de plus de 6 000 films, séries ou documentaires pour toute la famille à regarder en ligne ou à télécharger.
- Activités jeunesse
- Une offre jeunesse dédiée aux enfants de 3 à 12 ans. Films d'animation, documentaires, livres, jeux, musiques… Des milliers de contenus issus du catalogue d'Arte et d'une sélection d'éditeurs jeunesse incontournables.
- Presse.
- Plus de 300 titres hebdomadaires et mensuels ou magazines. Consultable également sur l'appli.

Cliousclat L'association Actions sociales pour les scouts affiche ses ambitions

Depuis le 27 juillet, l'association Actions citoyennes mirmandaises est devenue Actions sociales pour les scouts. Photo Le DL /Jean-Patrice Mispreuve

Avec le soutien de Gilbert Chareyron, maire de Cliousclat, et de son conseil municipal, l'association Actions citoyennes mirmandaises est devenue Actions sociales pour les scouts (ASPLS) au 27 juillet. L'association continue les activités et la réception de camps de scouts à Mirmande et Cliousclat, et dispose aujourd'hui de cinq terrains équipés et aménagés : un à Cliousclat au domaine du château de la Combe, les autres à Mirmande dont La Roseraie. L'ASPLS va proposer différents ateliers d'été, des formations culinaires, mais aussi de vanneries profitant des branches de saules et d'osiers de La Roseraie et de la Gare des Ramières. Après avoir reçu plus de 200 scouts filles et garçons, l'association espère doubler ce chiffre d'ici 2024 et en profiter pour donner envie aux parents de ces jeunes de venir visiter Cliousclat et ses poteries.

JP Mispreuve

Marché de Noël du Coin

Dimanche 9 décembre 2023 le soleil matinal annonçait une belle journée. C'est donc avec une douce température que s'est déroulé le marché de Noël du coin.

Les 24 artisans et producteurs se sont installés sur le parking de l'Alandier dès 9h30 pour une ouverture du marché prévue à 11h00. Les nombreux promeneurs et les fidèles du marché du coin ont pu trouver des produits artisanaux, du fait maison et des cadeaux à mettre sous le sapin.

Nous avions réservé une place à l'association Téléthon Cliousclat Loriol Mirmande qui vendait entre autres leur confiture de châtaignes ce qui leur a permis de compléter leur belle cagnotte à offrir à l'AFM.

Encore un beau marché convivial et sympathique grâce à des bénévoles disponibles, bienveillants et amicaux.

Vœux du Maire et de la municipalité

Les vœux du Maire se dérouleront le 19 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes de Cliousclat. Tout comme l'an passé, nos restaurateurs mettent la main à la patte !
L'Alandier et la Fontaine se joindront à nous pour vous proposer des amuses bouches salés et sucrés pour vous régaler et fêter dignement ce passage à l'an 2024.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité !!!!!

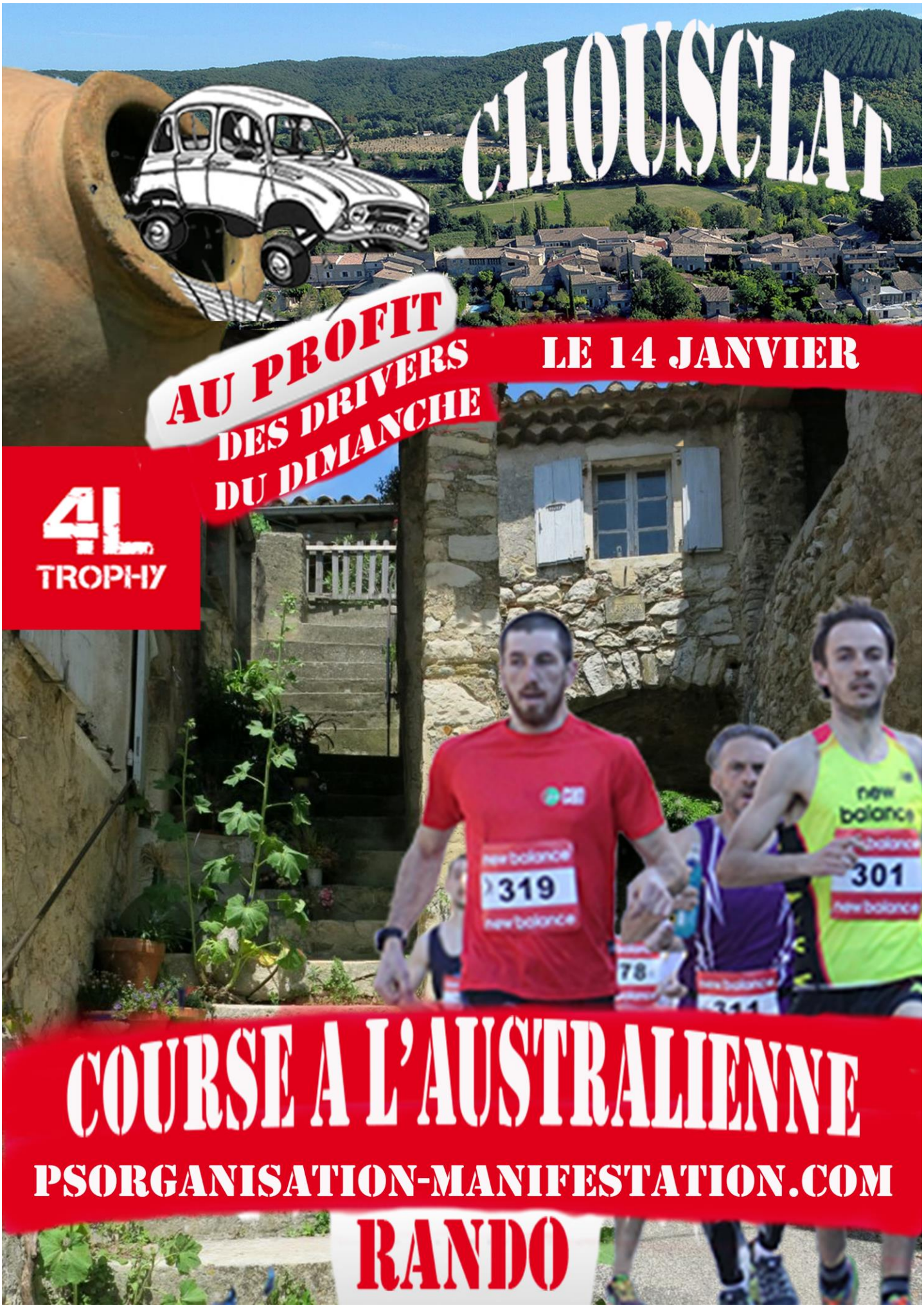
CLIOUSCLAT
AU PROFIT
DES DRIVERS
DU DIMANCHE
LE 14 JANVIER
4L
TROPHY
COURSE A L'AUSTRALIENNE
PSORGANISATION-MANIFESTATION.COM
RANDO

L'Absence du maître

Lundi 8 janvier, le maître avait dit : « Demain matin vous ne viendrez pas à l'école, Mme Aubert et moi allons à un enterrement. »

Mardi, à 14h, ils ne sont pas arrivés, toutes les portes sont fermées.
Par où passer ? André dit : « si nous passions par le trou de la cave ? » Il essaye et ressort les jambes toutes noires.

Je m'enfile dans le soupirail, les pieds les premiers, André me pousse, je dégringole sur le charbon et me trouve seul dans le noir. Je monte l'échelle et sors de la cave. Je vais ouvrir les portes des couloirs et des classes. Nous entrons tous et nous nous installons.

Quand M Aubert arrive, dix minutes après, il est bien surpris de nous voir à nos places, bien tranquilles.
Il nous dit : « Quand je ne vous ai pas entendu, ni vu dans la cour, j'ai pensé que vous étiez tous retournés chez vous. »

Si M Aubert n'était pas arrivés, nous aurions travaillé tout seul, Geneviève et Lucie avaient déjà installé les petits.

René CLOT
Imprimé par l'équipe des « COUREURS »
Journal n°6 Mars-Avril 1948